

DISPARITION ■ L'État permet une déclassification de documents

Ibni Oumar Mahamat Saleh, ancien étudiant et docteur de l'Université d'Orléans, a disparu depuis février 2008 au Tchad. Suite à une intervention de Jean-Pierre Sueur, hier, en séance publique au Sénat, le gouvernement fait droit à la demande de déclassification de documents diplomatiques concernant la disparition de cet opposant tchadien. Ces documents sont ceux publiés et échangés par l'ambassade de France au Tchad, le ministère des Affaires étrangères et le ministère de la Défense en février 2008. Le Parlement disposera ainsi de toutes les informations utiles sur le déroulement des événements au cours desquels s'est joué le sort du disparu. ■